Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 105 (1960)

Heft: 4

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de la presse

Des hommes et des rampes 1

Ce premier exposé nous apprend que l'Armée de terre compte, depuis quelques mois, deux nouveaux corps de troupes: les 301e et 302e groupes d'artillerie armés de fusées « Honest John ».

Faut-il rappeler que cette arme relativement nouvelle, de fabrication américaine, est typiquement une fusée, c'est-à-dire une tête, un corps, des ailerons; qu'elle mesure un peu plus de huit mètres de longueur, pèse 2800 kilos et que son « moteur » est un carburant solide? Sa vitesse atteint plus de deux fois celle du son et quatre secondes après son départ, ayant consommé tout son carburant, la fusée n'est plus qu'un « vulgaire » obus.

On se souvient que la portée de l'engin, dont ne parle pas l'article que nous résumons, est de l'ordre de 30 à 50 kilomètres.

Le groupe comprend une batterie de commandement et *une* batterie de tir subdivisée elle-même en deux sections de deux pièces, soit au total quatre pièces (rampes de lancement).

Deux sections «topo» préparent l'installation des rampes qui peuvent s'étaler sur un front large de 30 kilomètres et intéresser ainsi plusieurs unités d'armée, d'autant plus que cette arme, comme le dit l'auteur, est « à vocation atomique ».

Il est évident que des transmissions complètes et excellentes sont indispensables à une organisation de ce genre. Si, par exemple, un PC de corps d'armée donne l'ordre d'envoyer une fusée et que, pour des raisons diverses, des éléments d'infanterie amie effectuant inopinément une percée se portent dans la zone dangereuse, il faut qu'un contre-ordre puisse être immédiatement transmis.

La fusée H. J. est une nouvelle arme de l'artillerie, mais elle n'est qu'une arme parmi les autres; son rôle important n'exclut pas celui des canons traditionnels.

Missiles marins

Le deuxième article que nous voulons résumer nous montre que ce n'est pas uniquement sur terre que la France complète son

¹ 5/5 Forces françaises. — Du numéro de mars 1960 de l'intéressante revue des Armées françaises, nous retiendrons trois articles pour les résumer.

artillerie en la modernisant. La marine, de son côté, a étudié les moyens d'agir contre les sous-marins atomiques et contre le danger aérien par des fusées.

Pour la première de ces tâches, elle a trouvé le « Malafon », missile à très grande portée. C'est une arme dite Mer/Asm (Mer/Arme antisous-marine), une espèce de petit planeur lancé sur une rampe, qui lorsqu'il arrive à portée de son objectif délivre une torpille autochercheuse.

Pour la défense antiaérienne et pour agir particulièrement contre les avions supersoniques, le missile qui tient la vedette dans la marine est le « Masurca », arme qui se caractérise par sa simplicité, sa cadence de tir élevée et par un encombrement relativement faible, qualité appréciable, on le conçoit, sur un bateau. Sa portée, dit-on, est « plusieurs fois supérieure à celle de la meilleure artillerie antiaérienne existante ». Il est guidé par radar.

Enfin, et il semble fort intéressant de le noter, la marine expérimente, pour les appuis de feu dans les débarquements, les SS 10, 11 et 12, armes auxquelles des engins suisses, «Contraves Oerlikon» par exemple, sont apparentés.

Forces belges en Allemagne

Il intéressera aussi certainement nos lecteurs d'être orientés, même sommairement — c'est le troisième article — sur ce thème.

Il s'agit des troupes que la Belgique met à la disposition de l'OTAN, intégrées dans le Groupe d'armées Nord dont le PC est à München-Gladbach; Groupe d'armées Nord et Groupe d'armées Centre forment le dispositif Centre-Europe dont le QG est à Fontainebleau.

En Allemagne, les Forces belges constituent le 1er CA, essentiellement composé d'une division d'infanterie, d'une division blindée, d'un groupement d'artillerie, d'un groupement de DCA, de génie, de transmissions et de services de l'arrière. Des éléments de la marine (surveillance fluviale) et de l'aviation les complètent.

Malgré leur modernisation, les corps de troupes belges ont conservé tous leurs anciens noms traditionnels : guides, lanciers, chasseurs à cheval — qui sont en réalité des blindés — carabiniers cyclistes — qui sont de l'infanterie portée — grenadiers, carabiniers, chasseurs à pied et chasseurs ardennais aux bérets verts ornés du marcassin qui, avec la Ligne, constituent l'infanterie.

Indépendamment de son matériel classique relativement moderne, l'artillerie dispose encore dans un de ses régiments, comme l'artillerie française dont nous avons parlé plus haut, de lance-fusées « Honest John ».

Très poussé au point de vue confort du soldat, le service de l'Ordonnance — qui correspond à nos services de l'arrière — peut fournir aux différentes Armes, aux soldats, plus de trente mille articles.

Le problème de la subsistance, les cantines, ont fait l'objet d'une particulière sollicitude du commandement puisqu'il a été jusqu'à faire assurer le service de ces dernières par d'élégantes cantinières! On ne peut faire plus.

Il n'y a pas moins de trente-cinq mille soldats belges en Allemagne et il a fallu organiser pour les familles des militaires vingt-deux écoles et vingt-trois garderies d'enfants.

L'instruction de base s'effectue en Belgique et les soldats incorporés dans les troupes stationnées en Allemagne y achèvent leur formation dans le cadre des groupements de l'OTAN. C'est dire que le plus clair du temps se passe en exercices, en manœuvres et en inspections.

Ajoutons que l'article que nous résumons est abondamment illustré.

Mft

Le Cobra 810

C'est le nom d'un engin téléguidé antichar fabriqué par une usine de la République fédérale allemande et apparenté au SS 10 français. Sur cette arme, dont la mise en batterie, le tir et le guidage peuvent être exécutés par un seul homme, l'excellente revue belge « L'Armée. La Nation » donne les renseignements suivants :

- « Le Cobra 810 se compose de l'engin proprement dit que le tireur transporte sur son dos dans un container, d'un câble enroulé autour de son corps et d'un boîtier ou transmetteur d'ordres surmonté d'un bouton de démarrage et d'un manche de guidage. Il peut lancer successivement jusqu'à 8 engins.
- » L'engin antichar est équipé d'une tête à charge creuse. Les quatre ailettes portantes sont disposées en X et les bords présentent un renflement assurant une bonne surface d'appui au sol lors du lancement. A l'intérieur du corps du projectile et à l'arrière de la tête de combat se trouvent l'installation électrique et le gyroscope assurant la stabilisation en roulis. Le moteur-fusée de « croisière » est entouré de la bobine portant le fil électrique transmetteur. A partir de cette bobine, le cable se déroule vers l'arrière du projectile, pendant le trajet de celui-ci.
- Le fil transmet à l'engin les impulsions électriques du transmetteur d'ordres et, par l'intermédiaire de l'installation électrique de bord, les ordres sont transmis aux « spoilers » (interrupteurs) disposés

dans les quatre surfaces portantes. La partie supérieure du corps du projectile supporte un carter contenant la source lumineuse, facilitant la poursuite visuelle de l'engin, et la batterie de bord. Le propulseur de lancement, non largable, est disposé sur la surface inférieure. La partie arrière est fermée par un couvercle sur lequel se trouve la fiche de démarrage.

- » Les propulseurs de l'engin antichar 810 sont des fusées à propergol solide. Le moteur-fusée de lancement permet une accélération jusqu'à ce que la vitesse de 85 m/sec. soit atteinte. La fusée de « croisière » maintient cette vitesse sur une distance allant jusqu'à 1600 m. Au moment du lancement, la source lumineuse entre en fonction et émet une lumière rouge qui permet au tireur de suivre la trajectoire. Pour augmenter la visibilité lorsque la distance dépasse 1000 m, l'appareil de guidage peut recevoir une lunette de visée.
 - » L'engin est étanche contre l'eau et la poussière.
- » Le lancement s'effectue sous un angle d'environ 20°. Le tireur attend que l'engin entre dans son champ visuel. Il guide ensuite l'engin sur le but à atteindre à l'aide du manche de guidage, le maintient au-dessus du but et réduit ensuite l'altitude jusqu'à ce que la coïncidence du projectile et de l'objectif soit atteinte. L'action sur le manche de guidage permet de suivre les variations de la trajectoire. Un tireur bien entraîné est capable d'atteindre, avec une grande efficacité, des objectifs mobiles ou non, situés à des distances variant de 500 à 1600 mètres. »

Le F 104 G 1

Cet avion choisi par les forces aériennes belges, néerlandaises, allemandes et canadiennes constitue un développement du F 104 C américain, lui-même présent en Europe. C'est un appareil d'appui tactique et de reconnaissance « adapté aux contingences militaires découlant de la proximité de la ligne de feu présumée ». Il est muni d'un collimateur automatique à vision nocturne, armé éventuellement de 4 missiles et du canon « Vulcan » sans compter de bombes. Avec une vitesse de 2259 kmh, il atteint l'altitude de 27 812 m, montant à 15 000 m en 2 min 11 sec 1 dixième.

Ldy

⁽L'Armée - La Nation, mars 1960.)